

nomme *Montanum*, et l'unit à deux autres lieux dans le même territoire. *In pago Avillonensi Montanum villam, et Villare atque Servellam...* Il en est de même du diplôme de 892 : *In pago namque Cavilonensi Montaurum villam villare acque Scovellam*. Enfin, la quatrième charte mentionne seulement la dernière villa : *In pago Cavilonensi Scopellam* (1). Voilà donc trois lieux qu'il s'agit de retrouver dans le pagus ou le diocèse de Chalon, et particulièrement le *Montaurum* de la bulle du pape Sergius; car *Mons aureus*, *Montaurum* et *Montanum* ne sont que des formes diverses ou altérées d'un même nom. On peut même restreindre le champ des conjectures, car c'est dans la partie montagnueuse du Chalonnais qu'on devra surtout rechercher ce lieu (2). Il faut donc, dès à présent, renoncer à Saint-Cyr du Mont-d'Or, village où M. Chevalier a cru reconnaître *Montaurum* (3).

Le diplôme de 885 écrit *Montanum*. Si cette forme n'est pas le produit d'une fausse lecture, on pourrait placer cette villa à Montagny-lès-Buxy (4), paroisse qui faisait autrefois

(1) Scopella ou Scovella fut donnée à l'Eglise de Lyon par le roi Charles le Chauve, en 856, sous le nom de Scopellana, avec Cangiacum villam, dont il sera question plus loin. (Gall., chap. IV, 68.)

(2) Je ne prétends pas qu'il n'existe point, dans les plaines, des lieux du nom de Mons. Il y en a beaucoup, au contraire; mais le bon sens veut qu'en l'absence de textes précis, on les cherche tout d'abord dans les territoires montagnueux.

(3) Saint-Cyr du Mont-d'Or ne serait-il pas le Mons aureus donné à l'Eglise de Lyon, vers 1007, par l'archevêque Alwalon. (Gall., chap. IV, 68.) Un autre lieu nommé aussi Mons aureus figure dans une bulle d'Alexandre III de 1179, en faveur de l'abbaye de Tournus : *In Lugdunensi (episc.)... lovincum Montem aureum, silvnicum*. Ce lieu doit être recherché dans le voisinage de la ville de Louhans, qui était alors du diocèse de Lyon.

(4) Montagny-lès-Buxy, canton de Buxy, arrondissement de Chalon-sur-Saône.